



LES PREMIERS MINISTRES JEAN CHAREST ET GARY DOER ASSISTENT LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE IMPORTANTE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE

Québec, le 15 juillet 2008 – Profitant de la réunion du Conseil de la fédération à Québec, le premier ministre du Québec, Jean Charest, le premier ministre, du Manitoba, Gary Doer, ainsi que le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Benoit Pelletier, ont présidé aujourd'hui à la cérémonie de signature d'une entente de partenariat entre le Centre de la francophonie des Amériques et l'Agence nationale et internationale du Manitoba.

L'entente a été signée par les présidents-directeurs généraux des deux organismes : Mme Mariette Mulaire, pour l'Agence nationale et internationale du Manitoba; et M. Michel Robitaille, pour le Centre de la francophonie des Amériques. Cette septième entente conclue par le Centre de la francophonie des Amériques est la première impliquant un organisme de l'Ouest canadien. Elle vise la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement économique et social des communautés francophones des Amériques ainsi que la création de liens durables entre les entrepreneurs qui désirent faire des affaires en français.

« La signature d'une septième entente de partenariat prouve que le nouveau Centre de la francophonie des Amériques remplit déjà bien son rôle de rassembleur des forces vives francophones. Je me réjouis que la coopération déjà très fructueuse entre le Québec et le Manitoba, notamment en matière d'environnement, s'enrichisse d'un volet touchant les communautés d'affaires francophones. Force est de constater que la langue française peut être la source de projets dans des domaines porteurs tels que l'éducation, l'économie, la culture et les nouvelles technologies », a déclaré le premier ministre Charest.

Quant au premier ministre Doer, il s'est dit persuadé que cette entente de partenariat créera une nouvelle synergie qui profitera au commerce dans la zone des Amériques. « Nos entreprises et les citoyens pourront maintenant avoir accès aux nouvelles occasions offertes par un réseau transcontinental qui compte 28 millions de francophones et plus de 60 millions de francophiles dans les Amériques. C'est une importante avancée pour le Manitoba, le Québec et les Amériques », a-t-il expliqué.

« Je suis confiant que d'autres ententes seront conclues au cours des prochains mois, car le Centre de la francophonie des Amériques est un outil considérable qui complète ceux qui participent au rayonnement de la francophonie. En ce sens, il appartient à tous ceux et celles qui ont à cœur l'avenir du fait français sur le continent américain », a pour sa part indiqué le ministre Pelletier.

Le Centre de la francophonie des Amériques a été créé récemment par le gouvernement du Québec afin de mettre en mouvement la francophonie des Amériques. Sa planification stratégique et son portail interactif seront dévoilés lors de son inauguration officielle en octobre prochain. L'entente avec l'Agence nationale et internationale du Manitoba arrive à point, puisqu'elle permettra au Centre de développer des outils de références qui apparaîtront dans la section « *faire des affaires entre francophones* » de son portail. Elle favorisera également la conception, l'organisation et la coordination d'activités économiques.

Les six autres organismes ayant à ce jour conclu des ententes de partenariats avec le Centre de la francophonie des Amériques et qui contribueront notamment à la formation d'une communauté virtuelle francophone sont : l'Université Laval, l'Association des universités de la francophonie canadienne, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération culturelle canadienne-française, la Fédération des familles souches du Québec et la Fondation de l'entrepreneurship.

L'Agence nationale et internationale du Manitoba, qui est un organisme à but non lucratif constitué par le gouvernement du Manitoba, a comme principal mandat le développement de liens économiques auprès des marchés francophones nationaux et internationaux. Elle jouit d'une expertise reconnue en matière d'organisation d'événements économiques.

Pour en savoir plus sur le Centre de la francophonie des Amériques et l'Agence nationale et internationale du Manitoba vous pouvez consulter les adresses internet suivantes : www.centredelafrancophoniedesameriques.com et www.animcanada.com.

- 30 -

Source:

Annie Girard
Directrice générale adjointe
ANIM
agirard@animcanada.com
Tél. 1 877 484-9931, poste 103